

Vos références utiles

Titulaire du contrat :

MARC BENOIT

Co-Titulaire(s) :

TIAN QING

Courriel :

bntmarc@gmail.com

Référence client :

CNT-18-23182

Référence point de livraison (PDL) :

01128509339631

Lieu de consommation :

50 RUE HENRI CHESQUIERE LOMME 59000
LILLE

Puissance(s) souscrite(s) :

6 kVA

Structure tarifaire :

C5 HP/HC - BTINF DT

Pour répondre à vos questions

ENERCOOP

TSA 60039
75927 PARIS CEDEX 19

01 75 44 41 56 (prix appel local)
Du lundi au vendredi de 9h à 18h
(hors jours fériés)

service-client.part@enercoop.org

www.enercoop.fr

Une panne du réseau électrique?

Enedis (anciennement ERDF)

09 726 750 59

Appel non surtaxé

Pour tout savoir sur vos démarches, vos droits, les économies d'énergies possibles, contactez le service d'information des pouvoirs publics :

Énergie-info

0 800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe)

www.energie-info.fr



Talon de règlement

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte suivant :

Montant : 171,89 €

Date : 03/08/2022

BIC : PSSTFRPPB0R

IBAN : FR0320041010010796825H02231

Titulaire : MARC BENOIT

Référence Unique du Mandat : CNT-18-23182/20181115

MARC BENOIT
50 RUE HENRI CHESQUIERE
59160 LILLE

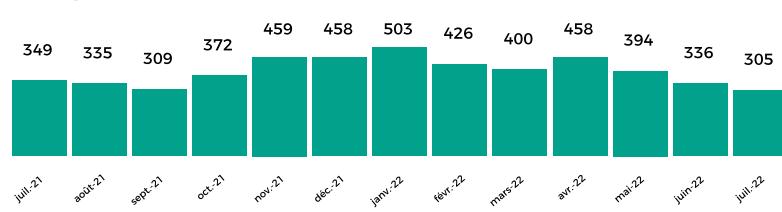
Synthèse de votre facture		(détailée au verso)
Mois de livraison concerné: Juillet 2022		
Consommation		103,96 €
Abonnement		35,67 €
Prestations / Services		0 €
Total H.T.T. (Hors Taxes, contributions et TVA)		139,63 €
Total Taxes et contributions		8,34 €
Total Hors TVA		147,97 €
Total TVA		23,92 €
Dont TVA à 5,5 % sur 39,12 €		2,15 €
Dont TVA à 20 % sur 108,85 €		21,77 €
Total TTC		171,89 €
Reste à payer des factures précédentes		0 €

Montant prélevé à
compter du :
03/08/2022

171,89€

Date limite de paiement :
03/08/2022

Historique de votre consommation



 Index relevé

Vos prochaines étapes
Votre prochaine facture vous sera adressée le : **18/09/2022**

Conseils malins pour maîtriser votre énergie
Vous retrouvez les **solutions** proposées par Enercoop pour vous aider à **réduire votre consommation** d'électricité sur : enercoop.fr, rubrique : [la maîtrise de l'énergie](#)



Détail de votre facture

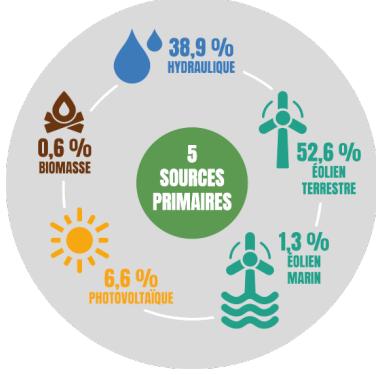
Offre : Enercoop 2006 Type de contrat : Enercoop 2006 - C5 - BTINFMU DT (Part.) Référence de compteur : 02197589306062

Consommation	Début index	Fin index	Mode	Quantité consommée	Prix unitaire	Total HT	TVA	Total TVA incluse
Période du 19/05/2022 au 18/06/2022	18/05/2022	18/06/2022						
- Consommation Heures Pleines	5767	5899	Réel	132 kWh	0,18227 €/kWh	24,05 €	20 %	28,86 €
- Consommation Heures Creuses	8681	8885	Réel	204 kWh	0,13858 €/kWh	28,28 €	20 %	33,94 €
Période du 19/06/2022 au 30/06/2022	18/06/2022	30/06/2022						
- Consommation Heures Pleines	5899	5949		50 kWh	0,18227 €/kWh	9,12 €	20 %	10,94 €
- Consommation Heures Creuses	8885	8957		72 kWh	0,13858 €/kWh	9,97 €	20 %	11,96 €
Période du 01/07/2022 au 18/07/2022	01/07/2022	18/07/2022						
- Consommation Heures Pleines	5949	6025	Réel	76 kWh	0,20338 €/kWh	15,46 €	20 %	18,55 €
- Consommation Heures Creuses	8957	9064	Réel	107 kWh	0,15969 €/kWh	17,08 €	20 %	20,50 €
TOTAL Consommation						103,96 €		124,75 €
Abonnement d'électricité	Début période	Fin période		Quantité	Prix unitaire	Total HT	TVA	Total TVA incluse
Abonnement	18/07/2022	17/09/2022		60 Jours	0,5945 €/jour	35,67 €	5,5 %	37,63 €
TOTAL Abonnement						35,67 €		37,63 €
Taxes et contributions				Quantité	Taux ou prix unitaire	Total HT	TVA	Total TVA incluse
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)				15,72 €	21,93 %	3,45 €	5,5 %	3,64 €
Contribution Service Public Electricité (CSPE)				641 kWh	0,001 €/kWh	0,64 €	20 %	0,77 €
Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)				641 kWh	0,00663 €/kWh	4,25 €	20 %	5,10 €
TOTAL Taxes et contributions						8,34 €		9,51 €
TOTAL TTC								171,89 €

Abonnement, services, consommation 139,63 € + Taxes, contributions, TVA 32,26 € - Acomptes déjà versés 0 €

→ 100 % renouvelable

Enercoop vous garantit une production d'électricité issue d'énergies 100 % renouvelables en contrats directs avec les producteurs



→ 100 % coopératif

Enercoop est une coopérative (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Deux tiers de ses clients en sont sociétaires



→ 100 % local

Le réseau Enercoop est composé de 11 coopératives qui couvrent l'ensemble du territoire *, au plus près des projets durables et citoyens de vos régions



*Hors entreprises locales de distribution

En 2020, les garanties d'origine utilisées pour certifier l'offre de fourniture d'électricité 100% renouvelable se répartissent comme suit : 38,9% hydraulique - 52,6% éolien terrestre - 1,3% éolien marin - 6,6% solaire photovoltaïque - 0,6% biomasse (installations situées en France métropolitaine). 37 % de ces garanties d'origine ont été acquises aux enchères (art. L. 314-14-1, al. 3, du code de l'énergie). Les estimations d'émissions de gaz à effet de serre pour 2020 peuvent être consultées sur le www.enercoop.fr/mix-energetique

→ Informations diverses

- Il est possible d'agir pour réduire votre consommation électrique. Consultez le site : www.ademe.fr
- Plus d'informations sur les effets positifs des énergies renouvelables sur l'environnement : www.enercoop.fr
- Les tarifs d'Enercoop sont non-réglementés. Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs sur www.enercoop.fr.
- Les prix TTC comprennent les taxes locales dépendant des départements et des municipalités, la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) et la TVA.
- Tout retard de paiement entraîne l'application de frais de pénalité prévus aux conditions générales de vente (Particuliers : une pénalité de 1,5 fois le taux d'intérêt légal, sans que cette pénalité ne puisse être inférieure à 7,50€ TTC). Aucun escompte pour paiement anticipé.
- Remboursement en votre faveur en cas de trop-perçu d'Enercoop : conformément à l'arrêté du 18/04/2012 relatif aux factures d'électricité, les remboursements <25€ pour les particuliers sont reportés sur la facture suivante (y compris sur la facture de régularisation de mensualisation), sauf demande expresse de remboursement. Les remboursements au-delà de ce montant sont effectués dans un délai de quinze jours à compter de l'émission de la facture ou de la demande du client.
- En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Enercoop n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : en vous connectant au site <https://www.energie-mediateur.fr/>, par courrier à l'adresse : Médiateur national de l'énergie, Libre réponse n°59252, 75443 Paris Cedex 09 ou par mail à l'adresse suivante : infoconso@energie-mediateur.fr